



PV n°2 du 25 août 2025.

Membres présents : Mme Cerrone
MM. Dardinne, Dheur, Draguet , Germay, Grignet, Halin, Joniaux,
Lejeune, Lrousseaux

Invités présents : Mmes Joliet (CDA), Lau (cooptation)
M. Schroyen (cooptation)

Membre excusé : M. Caubergh

Le PV n°1 du 2 juin 2025 a été approuvé à l'unanimité.

1. Composition et fonctionnement du groupement

- La province de Liège peut compter jusque 13 parlementaires (vu le nombre d'équipes), mais ne dispose que de 9 voix effectives en Assemblée générale.
- Cooptation : Mme Mélanie Lau et M. André Schroyen rejoignent le groupe. Leur cooptation devra être confirmée lors de l'Assemblée Provinciale de mai 2026.
- Une adresse mail @liege.awbb.be pour chaque parlementaire sera ouverte via Pierre Thomas.

2. CFA / Arbitrage / Règlements,

(suite à l'assemblée statutaire des arbitres provinciaux du 22 août)

- De nombreuses vareuses grises (devenues obsolètes) ont été déposées au profit de l'association RAFIKID.
- Intervention du CP pour demander aux arbitres de ne plus prodiguer des conseils administratifs aux personnes, au risque que ceux-ci soient erronés.
- Un nouveau secrétaire est nommé à la CFA: Raphaël Doret.
- Pour harmoniser le règlement avec celui appliqué en Flandre, une nouvelle réglementation pour les U14 a été présentée

3. Dates importantes

Les dates des prochaines AG:

- 22 novembre 2025
- 21 mars 2026
- 13 juin 2026.

4. Labellisation des clubs – Olympiade 2025-2028

L'AWBB a lancé un projet de labellisation des clubs sur 4 ans (2025-2028) afin de valoriser la formation, les infrastructures et l'éthique sportive.

Nous invitons les clubs à suivre cette procédure:

- Déclaration d'intention avant le 30 septembre 2025.
- Dossier complet à rentrer pour le 31 décembre de chaque saison.

5. Groupes de travail

Création d'un groupe de travail interprovincial composé notamment de:

L.Crevits, L.François, M.Halin, P.Henry, C.Joniaux, E.Laplume, F.Muylaert, R.Obsomer, J.Sauvey, Y.Van Wallendael, T.Ventat, T.Vitali...

→ Objectif : revoir et améliorer la réglementation des compétitions régionales (classements de mi-saison, limitation des clubs, uniformisation U14, ...).

6. Divers

- Transmission systématique du PV aux clubs via leurs secrétaires pour une meilleure circulation de l'information.
- Organisation prévue d'un colloque coaches/arbitres en septembre.
- Fin du système de forfaits (notion d'agglomération) pour les parlementaires → passage à l'indemnité au km en toute circonstance.
Cependant, le montant de 9.60 € concernant l'indemnité de déplacement agglomération reste d'application jusqu'à nouvel ordre pour les arbitres et visionneurs.
- Lors de notre prochaine rencontre, prévoir une date pour l'assemblée des clubs. La dernière avait été organisée le lundi 10 février 2025.

La prochaine réunion, aura lieu le lundi 6 octobre 2025 à la Maison des Sports.

Cet avis tient lieu de convocation pour les parlementaires (dès 19h) et d'invitation pour les autres membres et/ou comités de la Fédération (dès 19h30).

Pour le PARL-LG

Silvana Cerrone – Bernard Dheur
Secrétaire – Rédacteur